

FERMETURE DE FESSENHEIM

Le 10 novembre dernier, le Directeur de la Production Nucléaire annonçait au personnel sur le site la « très probable fermeture » de Fessenheim.

La fermeture de Fessenheim : une aberration !

Cette fermeture est annoncée entre la fin 2018 et l'été 2019, période envisagée du chargement du combustible de l'EPR de Flamanville 3.

Cette décision a été prise malgré les difficultés pour passer les derniers hivers et le revirement sur la date de diminution de la part du nucléaire dans le mix énergétique : le principe de réalité n'a donc pas encore fait changer d'avis le gouvernement sur cette fermeture en dépit des autorisations de fonctionnement accordées par l'autorité de sûreté ! **Pourtant Fessenheim est bien nécessaire à l'équilibre du réseau et la supprimer est une aberration économique, technique, environnementale et sociale.**

Alors que la phase de débat public sur la programmation pluriannuelle de l'Energie commence, le gouvernement enclenche une procédure de concertation et de réflexion sur la reconversion du site de Fessenheim et annonce l'installation d'un comité de pilotage qui réunira élus et acteurs du monde économique.

L'incompréhension du personnel est totale face à la fermeture de cette centrale nucléaire et il conteste sa fermeture anticipée qui va être un désastre pour le territoire.

La déconstruction d'un site génère beaucoup moins d'emplois que son exploitation, on l'évalue d'ailleurs à 10 fois moins ! Et au-delà, c'est la question du sens du travail pour ces mêmes salariés dans la déconstruction de leur outil de travail : les emplois ne sont pas de même nature ! Plusieurs millions d'euros ont été investis par l'entreprise pour rénover des composants importants et amener le site aux meilleurs standards de sûreté dans la perspective antérieure de son prolongement.

Pourtant, si l'efficacité énergétique conduira à économiser de l'énergie, mais que des transferts d'usages d'énergies carbonées vers de l'électricité décarbonée sont à attendre, au final cela devrait augmenter la consommation d'électricité en France. Pour preuve, le remplacement à 2040 de tous les véhicules à moteur par des véhicules électriques conduirait à 20% d'électricité supplémentaire (100 TWh) et donc forcément à des capacités nouvelles à construire.

L'Ufict-CGT rappelle son opposition à une fermeture anticipée et non motivée techniquement de la centrale de Fessenheim, totalement contraire au Service Public de l'Électricité qui doit fournir une électricité de qualité et au meilleur prix !



Cette fermeture est contraire à l'intérêt industriel, économique, écologique et social



SCISSION D'EDF : UNE HÉRÉSIE !

Après les annonces de 6 000 suppressions d'emplois à EDF pour 2019, voici le 2^{ème} effet " kiss cool ".



N. Hulot
annonçait qu'une
réflexion était en
cours pour scinder
l'entreprise EDF
en deux entités



Sous prétexte de vouloir venir en aide au groupe EDF, en novembre dernier, **N. Hulot annonçait qu'une réflexion était en cours pour scinder l'entreprise EDF en deux entités.** Les activités nucléaires d'une part et tout le reste d'autre part. Inspiré par les transformations des deux grandes entreprises allemandes E.On et RWE - **la première a cédé ses activités de production thermique conventionnelle, la seconde a créé une filiale dédiée aux activités aval et EnR - l'isolement des activités nucléaires répondrait essentiellement à des enjeux financiers.** Le PDG d'EDF a notamment mis en avant la nécessité d'un prix quasi-administré pour l'électricité à base nucléaire pour assurer son développement, à l'instar des mécanismes mis en place au Royaume-Uni pour le renouvellement de son parc nucléaire. De fait, dans un contexte singulier où l'électricité se vend même à des prix négatifs, le développement de l'outil de production d'électricité devient problématique.

Au lieu de s'attaquer à ce problème, le gouvernement préfère « sanctuariser » le nucléaire. Et pour cause, il ne désire pas remettre en cause des dizaines d'années de libéralisation et de construction du marché européen de l'électricité et du gaz, conduites sans vision industrielle de long terme.

Evidemment, si une telle option était adoptée, ce ne serait pas sans contrepartie. Notamment, la Commission Européenne pourrait exiger, au nom d'un respect des règles de la concurrence à l'aval, une fin plus rapide que prévue des tarifs publics de l'électricité, et **une sortie des activités de réseaux (distribution et transport) du groupe EDF, qui, privé de son outil de production, deviendrait de fait un fournisseur comme un autre.**

Par suite, rien ne s'opposerait à l'entrée d'investisseurs privés dans le capital « d'EDF nucléaire », rassurés par le prix quasi-administré, ou dans « l'EDF light » de commercialisation / services et d'EnR, peu soumis aux aléas du prix de gros de l'électricité.

Si dans une optique capitaliste, ce tableau serait séduisant, pour l'Ufict CGT cela ne répond pas aux enjeux industriels nationaux et européens. Notamment tant que l'électricité n'est pas stockable en quantité, l'intégration production / fourniture demeure un atout et d'autre part, la gestion des réseaux participe à l'optimisation de l'ensemble du système, d'autant plus que les productions décentralisées sont appelées à se développer.

Casser l'outil industriel EDF intégré, avec ces perspectives, relèverait d'une politique de gribouille. Car EDF est le seul aujourd'hui, à être intégré, et le seul en capacité d'assurer une production bas carbone et de gérer l'insertion des EnR en croissance dans le système électrique.

Seul EDF, entreprise intégrée a la capacité de planifier la réponse aux besoins nationaux. Or, toute séparation (et ce n'est pas qu'une hypothèse) priverait la Nation du seul outil à disposition pour répondre aux défis techniques à venir.

Encore faut-il pour que cela soit entendu, que le gouvernement cesse d'être focalisé sur les exigences du Capital et les chantages du marché libéralisé européen.

Enfin, pour gérer une situation sociale appelée à se dégrader, de par les décisions de réduction des activités et les exigences d'éventuels nouveaux investisseurs, il y a fort à craindre que le recours aux ordonnances Macron, notamment la procédure de rupture conventionnelle collective, soit à l'ordre du jour.

Les conséquences pour l'ensemble des agents et salariés du groupe, de la fermeture de Fessenheim et d'une éventuelle transformation d'EDF sont d'évidence, inadmissibles, et appellent à une mobilisation à la hauteur de ces enjeux.